

Ce document ne remplace pas la procédure de versement de la taxe d'apprentissage mais nous permet d'identifier et de recevoir précisément vos versements. Merci d'avance.

ENTREPRISE :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Effectif :
N° SIRET :
Code APE :
Nom du responsable :
Nom/Prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

MONTANT ENVISAGÉ DE VERSEMENT :€
Vous voulez soutenir au choix :
La faculté dans son ensemble : **oui non**
Une formation spécifique : **oui non**
Veuillez préciser :

ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE
Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :

DATE ET SIGNATURE

Ce document peut nous être retourné par courrier à :
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Service des Relations Entreprise
98, Bd Edouard Herriot BP 06204 Nice cedex3

La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines vous remercie pour votre soutien.

Pour en savoir plus, scannez ce code :



Un avenir prometteur

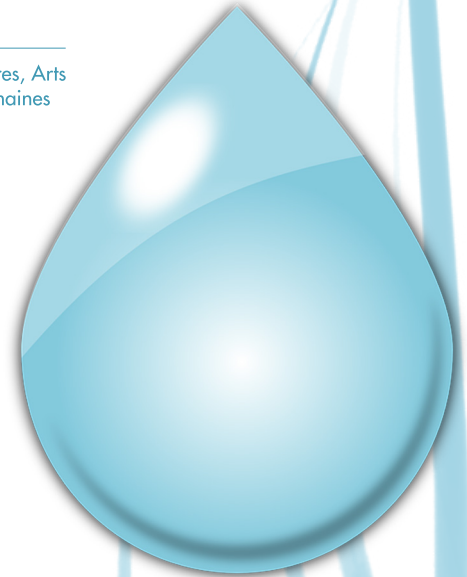


Selon l'Observatoire de la Vie Étudiante :

À 30 mois :
86% de nos étudiants sur le marché du travail ont un emploi et, parmi ces derniers,
55% ont un salaire supérieur à 1500 euros nets.
60% sont cadres du privé (30%) ou cadres A de la fonction publique (30%).

Si nos formations promettent une insertion professionnelle réussie, c'est aussi grâce à vous.

*Verser votre Taxe d'Apprentissage 2019
à notre Faculté :
Un gage d'investissement pour l'avenir !*



Taxe 2019 d'Apprentissage

Devenez partenaire

La Faculté des Lettres, Arts & Sciences Humaines de l'Université Nice Sophia Antipolis a besoin de votre soutien pour améliorer constamment la qualité de ses enseignements, renforcer ses relations avec les milieux professionnels, disposer d'équipements plus performants...

En décidant de nous verser, avant le 1^{er} Mars, cet impôt obligatoire pour tous les employeurs exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale, vous devenez partenaire de notre institution.

En quelques chiffres...



+ de 7400 étudiants
17 départements et 4 sections
soit 21 structures pédagogiques

16 licences et 3 doubles licences
3 licences professionnelles
33 spécialités de master
dont 21 professionnels
et 1 en alternance
15 diplômes d'université
9 laboratoires de recherche
1 école doctorale
22 spécialités de doctorats
8 préparations à l'agrégation



± 1700 étudiants étrangers par an
sur le campus soit environ 25% de nos étudiants



Une première en France



L'UNS soutient ses étudiants désireux de se lancer dans la création d'entreprise !

Unique en France :

La première pépinière universitaire d'entreprise installée dans les locaux du Restaurant Universitaire du Campus Carlone.

Actuellement 4 entreprises sont gérées par des étudiants-entrepreneurs sur Carlone.



*Verser votre Taxe d'Apprentissage 2019
à notre Faculté :
Un gage d'investissement pour l'avenir !*

Et VOUS dans tout ça ?

Nous soutenir, c'est vouloir :

- Contribuer à l'essor de la formation en Lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales, des formations essentielles aux métiers de demain.
- Adapter la formation universitaire aux besoins de l'Entreprise.
- Bénéficier de la formation continue pour vos salariés avec possibilités de formation à la carte.
- Participer à nos conférences, séminaires, forum, journées d'études, colloques.
- Diffuser vos offres de stages et d'emplois.

Nous soutenir, c'est permettre :

- La rémunération des intervenants professionnels.
- Le développement de partenariats nationaux et internationaux avec le secteur privé.
- L'ingénierie de modules de formation appliqués facilitant l'insertion (par exemple, participation à des événements professionnels ou à des études de cas).
- La contribution à la modernisation de salles pédagogiques pour un enseignement de qualité, plus conforme à l'évolution technologique (vidéo conférence, tableau interactif, matériel spécifique professionnalisant, captation d'image, etc.).
- La rénovation et équipement des salles de cours et des amphithéâtres.